



Le RPCU invite les comités des usagers et de résidents à adhérer à un contrat social en faveur des aînés du Québec

Montréal, 4 juin 2013 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux adhère avec enthousiasme au contrat social proposé par le Réseau FADOQ visant à assurer une qualité de vie adéquate pour les personnes âgées, encourageant du même coup les comités des usagers et de résidents ainsi que tous les citoyens et les acteurs de la société civile à signer ce contrat.

« Le RPCU est engagé depuis longtemps dans la promotion de la qualité de vie des personnes âgées. Nous saluons cette initiative qui fait appel à toutes les générations pour une réflexion, un engagement et une solidarité envers nos aînés. Les personnes âgées, comme tout autre groupe de la population, ont droit à une qualité de vie adéquate et réelle » a déclaré M. Claude Ménard, président du RPCU, ajoutant que cet objectif sera toujours le fruit d'initiatives concrètes comme celles proposées par le Réseau FADOQ.

Dans le contexte où il deviendra de plus en plus difficile pour les générations plus jeunes d'assumer l'augmentation des dépenses publiques liées au vieillissement de la population, les personnes âgées pourraient subir les contrecoups d'une telle situation. *« Le RPCU est préoccupé par la qualité de vie des personnes âgées, plus particulièrement celles qui sont en perte d'autonomie et qui sont les personnes les plus vulnérables de notre société. Elles constituent de fait une clientèle importante du réseau de la santé et des services sociaux et ces personnes ont des droits comme tout autre usager »* a indiqué M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Rappelons qu'en décembre dernier, le RPCU publiait un état de situation sur l'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie au Québec intitulé *Des enjeux et des parcours difficiles pour les personnes concernées*.

Le RPCU transmettra sous peu aux 600 comités des usagers et de résidents du Québec une copie du contrat social les invitant à le signer et à le transmettre à leur tour. Le contrat sera disponible sur le site Internet du RPCU : www.rpcu.qc.ca.

Profil de l'organisme

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.